

L'ÉTOILE D'ATACAMA

Du 18/02 au 6/03/ 2007

Bulletin d'inscription

ETAT CIVIL

NOM :
PRÉNOM :
DATE et LIEU de NAISSANCE :
NATIONALITÉ :

CATEGORIE

VTT COURSE A PIED MARCHÉ

N° de licence :

COORDONNÉES

ADRESSE :
TÉLÉPHONE:
MOBILE:
FAX:
MAIL :

PASSEPORT

N :(ex : 00 CE 92 341)

DÉLIVRÉ LE ::

Par :

EXPIRE LE ::

Merci de joindre une copie du passeport et 2 photos d'identité

TAILLE TEE - SHIRT : XS S M L XL XXL

Montant de l'inscription : 3350 € par personne pour les compétiteurs et les accompagnateurs (voir fiche « Conditions d'Engagement ») Remplir une fiche par personne, (coureur ou accompagnateur marcheur), à retourner obligatoirement datée et signée avec votre premier versement

En raison de la nécessité de réserver les places d'avion, il est très souhaitable d'adresser votre inscription dès que possible.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'engagement. Je décharge les organisateurs de tout accident ou incident pouvant survenir pendant cette compétition ou durant les activités annexes. Je déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du sport choisi pour ce raid et n'emprunter les itinéraires proposés que sous mon entière responsabilité.

Date et signature obligatoire (précédée de la mention « lu et approuvé »)

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

VISA MASTER CARD AUTRE :

NOM ET PRÉNOM:

J' AUTORISE LA SOCIETE NATURE EXTRÊME DÉVELOPPEMENT A PRELEVER LA SOMME DE :

INSCRIVEZ LES 16 CHIFFRES DE VOTRE CARTE

--	--	--	--

EXPIRE FIN

--	--

CODE SÉCURITÉ

INSCRIVEZ LES 3 DERNIERS CHIFFRES
DU NUMÉRO SE TROUVANT
SUR LA BANDE DE SIGNATURE
AU DOS DE VOTRE CARTE

--

REGLEMENT

Art.1 : **L'ÉTOILE D'ATACAMA** est ouvert aux concurrents licenciés ou non hommes et femmes de 18 ans et plus. Les étapes de VTT ne sont pas chronométrées et ne donnent pas lieu à un classement. Elles se déroulent en type randonnée.

Art.2 : Les concurrents non licenciés présenteront un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du VTT, de la course à pied ou de la marche pour les accompagnateurs.

Art.3 : Un concurrent de la catégorie course à pied ne figurant pas au classement d'une étape sera crédité pour ce parcours du temps du dernier alourdi d'une pénalité d'une heure. Il pourra ainsi réintégrer le classement général. Cette démarche ne peut être appliquée qu'une seule fois par concurrent.

Art.4 : Le port du casque et des gants est obligatoire durant la totalité de l'épreuve de VTT.

Art.5 : Les concurrents s'engagent à respecter les règles du code de la route lorsque l'itinéraire emprunte des routes.

Art.6 : Des points de contrôle et de ravitaillement sont mis en place régulièrement. Un concurrent qui abandonne doit impérativement prévenir le poste de contrôle le plus proche.

Art.7 : Les concurrents s'engagent à faire preuve d'un état d'esprit faisant honneur au VTT, à la course à pied et au sport en général.

Art.8 : **L'ÉTOILE D'ATACAMA** traverse une population qui a ses coutumes et ses traditions : nous nous devons de les respecter.

Bulletin d'inscription à retourner à NED

NATURE EXTREME DEVELOPPEMENT

Chemin de la montagne

73230 - LA FECLAZ

FRANCE

Téléphone : 00 (33) 4 79 25 84 30

Fax : 00 (33) 4 79 25 84 80

E-mail : info@natureextremedeveloppement.com

Site web : www.natureextremedeveloppement.com